



Espace jeunes de Lassy
14, rue de la Mairie
35580 LASSY
Tel: 06 83 08 15 76
Mail: animateur.lassy@gmail.com

FICHE D'INSCRIPTION (11-17 ans)

SEPTEMBRE 2023 / AOUT 2024

L'espace jeunes est destiné aux jeunes de 11 à 17 ans. Il est proposé des temps d'accueil et d'activités à partir des envies exprimées par les jeunes dans le but de favoriser leur épanouissement et leur autonomie.

A partir de 11 ans, votre enfant peut arriver et repartir quand il le souhaite. Les adolescents ne sont sous la responsabilité de l'espace jeunes que lors de leur présence dans les locaux ou en activités programmés auxquelles ils sont inscrits.

Renseignements relatifs à l'adolescent :

NOM	
Prénom	
Date de naissance	
Mail	
Portable	

Renseignements relatifs des responsables légaux de l'adolescent :

	Responsable Légal N° 1	Responsable Légal N° 2
NOM Prénom		
Adresse		
Mail		
Domicile		
Portable		
Travail		

Attention,
L'inscription de votre enfant à l'Espace Jeunes ne sera effective
Qu'après le paiement de la cotisation auprès de la Mairie de Lassy.

Fait à Lassy, le.....

Signature des responsables légaux :

Autorisation parentale

J'autorise mon enfant à :

- * A participer aux activités et aux sorties organisées par l'espace jeunes de Lassy : Oui Non
- * A rentrer et à sortir librement de l'espace jeunes de Lassy : Oui Non
- * A utiliser les différents modes de transports (bus, voitures, train) : Oui Non
- * A se baigner lors des sorties (piscine ou mer) : Oui Non

Si oui veuillez nous transmettre une attestation d'aisance aquatique.

- * A manger la production d'éventuels ateliers cuisine mis en place : Oui Non

Communication :

- * La publication de photographies ou de vidéos prises à l'occasion des activités de l'espace jeunes sur tout support de communication de la commune de Lassy : Oui Non
- * La réception d'informations de l'espace jeunes via les outils de sms ou mail Oui Non

La participation financière :

- * L'inscription ne sera effective qu'après le paiement de l'adhésion à l'Espace Jeunes, soit un montant de 5 euros à régler par chèque ou en espèce (délibération n°18-45 du 28 août 2018)
- * La participation à toute activité moyennant une participation financière doit être versée avant l'activité. Si aucun versement n'est réalisé (espèce ou chèque), nous nous accordons le droit de refuser votre enfant à l'animation payante.

Santé et assurance :

- * J'autorise le responsable à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Oui Non

Je m'engage à payer les frais incombant à la famille, les frais médicaux, d'hospitalisation et d'opération éventuels.

Signature de l'un des responsables légaux :

Je soussigné,
Responsable de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche.

Fait à Lassy, le.....

Signature des responsables légaux :